

« Comme il fallait s'y attendre, la mise en place précipitée d'AFFELNET 6è ne sera pas une simplification de la tâche administrative des directeurs, loin s'en faut.

En effet, en plus de l'augmentation significative des tâches d'impression qui étaient déjà notre lot depuis quelques années, il va aussi y avoir du travail de saisie et de vérification. Et que dire du calendrier ? Il serait risible ... si on avait encore la force de rire.

Prenons mon cas particulier (pas si particulier que ça tout de même):

Je ne suis pas déchargé en début de semaine.

*Je vais devoir imprimer les fiches de liaison AFFELNET 6è le **LUNDI 11 avril** en soirée (en espérant ne pas avoir de réunion ni trop de corrections ou de préparations ce soir-là) et éditer une lettre d'accompagnement pour les parents créée par mes soins pour leur expliquer de quoi il s'agit car vraisemblablement l'Education Nationale n'y aura pas pensé.*

***Auparavant**, j'aurai dû dans l'urgence, réussir à obtenir un rendez-vous à la Mairie pour solliciter une rallonge de crédit pour du papier et une cartouche d'encre non prévus dans les commandes de la rentrée 2010. Demande à laquelle la Mairie s'empressera de donner suite de bonne grâce bien évidemment (normalement notre budget est voté en Caisse des Ecoles, commission très facile à réunir dans l'urgence on s'en doute).*

*Le **MARDI 12 AVRIL**, je procéderai à la distribution, avant d'aller en classe bien sûr.*

*Le **MARDI 19 AVRIL**, au lieu d'aller au repas inter-écoles organisé par les collègues, je passerai ma soirée à mettre à jour les données dans AFFELNET (si tout va bien, il n'y aura pas de problème de connexion et les familles auront toutes - cela va de soi - respecté la date limite de retour des imprimés).*

*Le **JEUDI 21 AVRIL**, j'éditerai et diffuserai aux familles le volet 2 des fiches de liaison AFFELNET en espérant ne pas avoir trop d'équipes éducatives ce jour-là.*

*Le **VENDREDI 13 MAI**, je vérifierai, entre 17H et 19h, heure à laquelle je vais faire "tourner" mon association culturelle, que tous les dossiers me sont bien revenus en temps et heure.*

*Le **LUNDI 16 MAI**, j'enverrai les notifications de passage rédigées lors du Conseil de Cycles du 10 mai.*

*Ce qui me permettra de faire la saisie du volet 2 le **JEUDI 19 MAI** et également de remplir les "POCHETTES" avec toute la paperasse (inutile car personne ne la lira au collège) rédigée par la collègue du CM2 pour qu'elles puissent être confiées à l'IEN la semaine suivante.*

J'arrête là la démonstration : il y aurait encore beaucoup à dire mais de nombreuses autres tâches m'attendent.

Enfin, je peux toujours me consoler en pensant aux collègues qui n'ont même pas la "chance" d'avoir une décharge ... et qui enseignent au CM2. »

Un directeur